

AOÛT 1942

LYON CONTRE VICHY

LE SAUVETAGE DE TOUS LES ENFANTS JUIFS
DU CAMP DE VÉNISSIEUX

VALÉRIE PERTHUIS-PORTHERET



PRÉFACE DE M^e SERGE KLARSFELD

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION *Les Fils et Filles des Déportés Juifs de France*

AVANT-PROPOS D'ÉMILE AZOULAY

POSTFACE DE SIMONE LAGRANGE

ÉDITIONS LYONNAISES D'ART ET D'HISTOIRE
RHÔNE-ALPES / ISRAËL ÉCHANGES



VALÉRIE PERTHUIS-PORTHERET

Valérie Perthuis-Portheret a soutenu, dans le cadre de ses études à l'Université Lyon III, sous la direction de Dominique Durand, un mémoire de maîtrise sur le Sauvetage des enfants juifs de Vénissieux. Elle a poursuivi son travail de recherche dans le cadre d'un DEA et d'une thèse sur « Les Préfets régionaux de Lyon sous l'Occupation », sous la direction de Laurent Douzou à l'Université Lyon II. Elle mène sans relâche ses investigations pour retrouver les enfants sauvés à Vénissieux.

Depuis 2007, elle est à l'initiative d'un projet d'étude pour l'édification d'un lieu du Souvenir avec l'appui d'Emile Azoulay, Président de Rhône-Alpes Israël Echanges, de Mathias Portheret, architecte-scénographe, et avec le soutien de l'association des Fils et Filles des Déportés Juifs de France.

Valérie Perthuis-Portheret poursuit ses démarches pour la réalisation d'un long métrage et participe à la réédition de son ouvrage, paru en 1997, sur le Sauvetage des Enfants juifs de Vénissieux, dans le cadre des cérémonies du 70^e anniversaire des grandes rafles et des grandes déportations des juifs de France de 1942.

Maître Serge Klarsfeld

Préface

Le livre de Valérie Perthuis-Portheret est un livre pionnier et précieux. Publié pour la première fois, il y a quinze ans, il a mis en lumière l'action collective de sauvetage d'enfants juifs en France la plus exceptionnelle de la guerre.

Elle coïncide en effet avec ce tournant de l'été 1942 où, en zone libre, l'opinion publique spontanément prend parti pour les juifs persécutés, soutenue activement par l'Eglise catholique, en particulier par les hauts prélats souvent pétainistes.

Cette action se déroule dans la région préfectorale Rhône-Alpes en un temps où le régime de Vichy gouverne souverainement la zone libre : la marge de manœuvre des intervenants en faveur des juifs considérés comme « apatrides » existe encore malgré les directives du chef de la police de Vichy, René Bousquet, qui instruit ainsi ces préfets régionaux avant la plus grande rafle qui se soit déroulée sur le territoire français : *« Le chef du gouvernement tient à ce que vous preniez personnellement en main le contrôle des mesures décidées à l'égard des Israélites étrangers. Vous n'hésitez pas à briser toutes les résistances que vous pouvez rencontrer dans les populations et à signaler tous les fonctionnaires dont les indiscrétions, la passivité et la mauvaise volonté auraient compliqué votre tâche. »*

En avril 1944, dans la même région préfectorale, celle de Lyon, que dirige le même préfet régional, Angeli, la situation n'est plus la même. Depuis l'occupation allemande de la zone libre, en novembre 1942, Vichy n'y donne plus d'instructions à ses forces de police pour effectuer des rafles d'envergure sauf deux exceptions : à Marseille en janvier 1943, et pour arrêter 2 000 hommes juifs en février 1943. Ce sont les Allemands eux-mêmes

qui, aidés de complices français, arrêtent les juifs en zone Sud. L'épisode des enfants d'Izieu arrêtés par la Gestapo de Lyon alors qu'ils s'étaient réfugiés dans un hameau lointain exprime à tout jamais le fanatisme antijuif de la Gestapo acharnée à la perdition d'enfants juifs au lieu de se concentrer sur la lutte contre les Résistants. Dans ce cas, nulle marge de manœuvre pour sauver les enfants. Fin août 1942, il fallait quand même une conjonction exceptionnelle d'hommes et de femmes, chrétiens et juifs, courageux et d'esprit assez ouvert pour braver l'état autoritaire vichysiste au nom des principes d'humanité.

Valérie Perthuis-Portheret montre précisément qui furent ces figurants de la grande histoire qui, malgré leurs petits rôles, réussirent à sauver non seulement la vie de plus de 80 enfants et de plusieurs centaines d'adultes mais aussi à préserver l'honneur de la France, à montrer l'exemple de ce qu'il fallait faire ; exemple fécond puisque, à partir de ce moment, la population française s'est révélée compatissante et solidaire envers les juifs pourchassés ; elle a été le principal rempart qui a protégé trois-quarts des juifs de France de l'arrestation et de la déportation.

Grâce à Valérie Perthuis-Portheret la personnalité du cardinal Gerlier, Primat des Gaules, Archevêque de Lyon, sort de l'ombre et l'on peut constater combien furent décisives ses prises de position publiques et privées pour protester contre les mesures anti-juives et pour couvrir de son autorité morale les actions illégales de l'Amitié Chrétienne et de ses héros, l'abbé Glasberg, le Révérend Père Chaillet, Jean-Marie Soutou dont Valérie Perthuis-Portheret retrace l'itinéraire qui les a menés jusqu'à ce camp de Vénissieux. De même sortent grandis

de l'épopée narrée dans ce livre le pasteur Boegner, Madeleine Barot et la CIMADE, le docteur Joseph Weil, Charles Lederman, Elisabeth Hirsch, Hélène Levy, Claude Gutmann et l'OSE, Gilbert Lesage et le Service Social des Etrangers. Tous ceux-là, et ce ne sont pas les seuls, ont participé au sauvetage de Vénissieux.

Ce camp de rassemblement des juifs considérés comme apatrides et de leurs enfants entrés en France à partir de 1936 enfermait, après la gigantesque rafle du 26 août 1942, 1 016 juifs arrêtés. En fait plus de 2 000 juifs devaient être appréhendés dans les dix départements de la région préfectorale de Lyon. Si le résultat a été inférieur de moitié aux prévisions, on le doit aux avertissements, aux « fuites » qui ont mis en garde les juifs menacés, au manque d'enthousiasme des policiers et gendarmes pour s'en prendre à des familles innocentes. Toutefois, quand une arrestation massive est ordonnée, même si c'est un semi-échec, les arrêtés sont nombreux : à la rafle du Vel' d'Hiv' on attendait 22 000 adultes, on en eut 9 000, plus 4 000 de leurs enfants. À Vénissieux on attendait au moins 2 000 juifs ; on en eut un millier.

Valérie Perthuis-Portheret montre fort bien comment les commissions de criblage, composées des membres d'organisations juives et chrétiennes et de fonctionnaires, ont réussi à épargner à quelques centaines d'internés d'être livrés à la Gestapo en zone occupée au camp de Drancy. Sur les 1 016 enfermés à Vénissieux, 545 sont partis de Lyon pour Drancy et parmi eux aucun enfant, aucun.

Lyon et sa région préfectorale sont les seules de France d'où n'est parti aucun enfant juif en 1942 pour les déportations. Un membre de cette commission rapporte que « l'intendant de police est venu le lundi à 11 heures pour le criblage qui a duré jusqu'à deux heures de l'après-midi. D'après moi, je crois que l'intendant ne demandait pas mieux que les gens soient libérés, c'est-à-dire qu'il semblait favorable à la libération. Il ne faisait pas trop de difficultés, il demandait surtout des vérifications. Comme il a vu que notre délégué intervenait de la même façon pour chaque interné, il disait : « Cela ne peut plus aller, j'ai des ordres de Vichy et je dois les exécuter ! Si une personne est payée par un gouvernement quelconque, elle est obligée d'accomplir et exécuter les ordres transmis par le gouvernement qui la paie. Sinon, celui qui ne le fait pas est un salopard. »

Si ce fonctionnaire avait refusé de faire ce qu'il considérait comme son devoir, et qui, en l'occurrence était un sale travail, il aurait aujourd'hui sa statue. Aucun de ces rouages élevés de l'armature de l'État n'a dit « non » publiquement et ne s'est rebellé, à l'exception du général de Saint-Vincent qui, justement à Lyon, a refusé de mettre ses troupes à la disposition du préfet Angeli pour les opérations antijuives et qui s'est vu aussitôt démis de ses fonctions.

Valérie Perthuis-Portheret décrit avec émotion et précision comment furent signés les actes de délégation de paternité en faveur de « l'Amitié Chrétienne ». Les parents sont allés au-delà d'eux-mêmes pour accepter de laisser derrière eux dans l'inconnu et à des inconnus ce qu'ils avaient de plus cher, leurs enfants, afin de leur laisser une chance de survie. Vichy a tenté de les reprendre : le préfet Angeli a fait le siège de Mgr Gerlier ; mais celui-ci n'a rien lâché. Bien au contraire, il a conseillé à Angeli de faire savoir à Laval qu'il tire profit de son refus pour argumenter avec les Allemands. Le lendemain Laval fait face à la direction des SS qui souligne « *que les exigences que nous lui avons formulées concernant la question juive s'étaient heurtées ces derniers temps à une résistance sans pareille de la part de l'Eglise, le chef de cette opposition gouvernementale étant en l'occurrence le cardinal Gerlier. Eu égard à cette opposition du clergé, le Président Laval demande que, si possible, on ne lui signifie pas de nouvelles exigences sur la question juive. Il faudrait en particulier ne pas lui imposer à priori des nombres de juifs à déporter. On avait exigé par exemple que soient livrés 50 000 juifs pour les 50 trains qui sont à notre disposition...* »

Sans le comportement de la population française, son hostilité à la livraison des juifs, sans l'influence du cardinal Gerlier sur le maréchal Pétain, sans les arguments qu'il a fournis à Laval par ses interventions illégales, Vichy aurait pu continuer d'arrêter et de livrer des juifs au rythme minimum de 3 000 par semaine. Son opinion publique, le peuple de France et les Eglises, l'ont obligé à freiner sa coopération massive avec la Gestapo. Les enfants de Vénissieux étaient une centaine. Ils ont été dispersés par ceux qui les avaient « kidnappés » pour les sauver.

Valérie Perthuis-Portheret décrit ces placements qui, dans un premier temps à Lyon, ont lieu surtout dans des institutions religieuses ou dans des

familles. Elle a réussi à dresser la liste de 89 enfants avec leur État-civil. Nul doute que la nouvelle édition de son livre contribuera à apporter des précisions supplémentaires. Elle permettra aussi de constater que Lyon a bien été la capitale de la Résistance ; pas seulement de la résistance armée mais aussi celle de la résistance civile et civique et cela bien avant les autres villes et régions, dès août 1942.

Une résistance qui a eu des conséquences extrêmement importantes : la centaine d'enfants sauvés a entraîné le sauvetage de milliers d'entre eux. N'oublions pas que, sur environ 70 000 enfants juifs, ceux qui ont été déportés étaient 11 400. Aucun pays n'atteint ce pourcentage de jeunes vies sauvées. Aucune communauté juive importante en Europe n'a eu soixante-quinze pour cent de vies sauvées comme ce fut le cas en France (240 000 sur 320 000). C'est à Lyon qu'a été allumée la flamme de cette résistance et c'est à Lyon qu'elle brûle encore au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation (CHRD), à la prison de Montluc, à Vénissieux, dans tant d'autres lieux de mémoire tragiques et dans le livre de Valérie Perthuis-Portheret que je recommande à chaque Lyonnais pour qu'il sache certains des hauts faits des générations de braves Français des années quarante qui se sont beaucoup mieux conduits que d'aucuns veulent le croire encore.

Maître Serge Klarsfeld

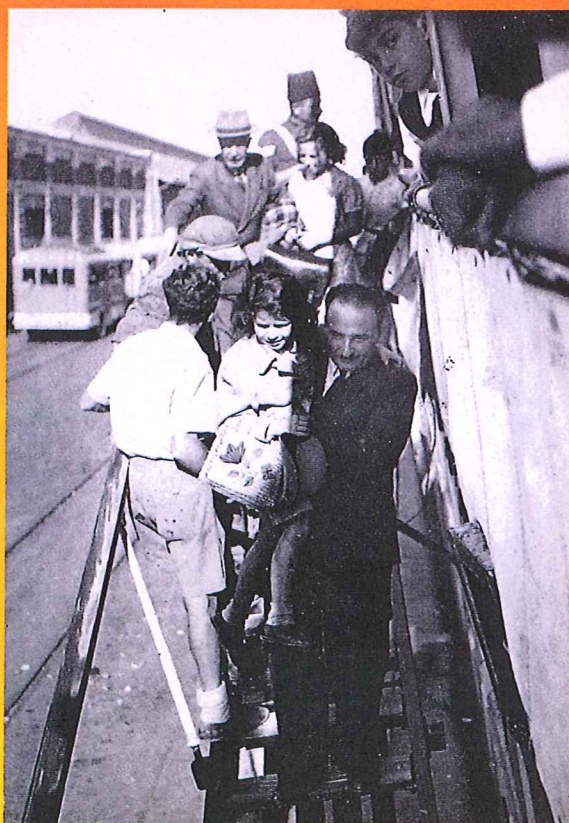
*Président de l'Association Les Fils et Filles des
Déportés Juifs de France*

AOÛT 1942

LYON CONTRE VICHY

LE SAUVETAGE DE TOUS LES ENFANTS JUIFS DU CAMP DE VÉNISSIEUX

VALÉRIE PERTHUIS-PORTHERET



Le sauvetage d'une centaine d'enfants juifs étrangers sortis du camp de Vénissieux, où ils étaient rassemblés avec leur famille à la suite de la rafle du 26 août 1942 opérée en zone Sud, revêt une grande valeur historique. Organisé de façon collective et unique en France, ce sauvetage reste un message d'espoir au sein de l'un des épisodes les plus tragiques de notre histoire. Face aux décisions prises par l'occupant en accord avec Vichy, et face au problème de la « solution finale », diverses œuvres charitables lyonnaises, de toutes obédiences, ont floué les autorités en place et soustrait ces enfants à une mort certaine alors que leurs parents roulaient déjà vers les camps de la mort...

L'action menée à l'extérieur du camp en faveur de ces petites victimes fut relayée grâce à l'existence de filières clandestines régionales, nationales ou internationales. Celles-ci permirent de disperser en quelques heures tous les enfants et de les placer dans des lieux sûrs, sous de nouvelles identités.

L'auteur poursuit sans relâche ses investigations afin de retrouver la trace de ces enfants et rapporte les témoignages, bouleversants, qui lui ont été confiés, dans un ouvrage aux tonalités empreintes d'émotion mais toujours porteuses d'espoir.



22 €

ÉDITIONS LYONNAISES D'ART ET D'HISTOIRE
RHÔNE-ALPES / ISRAËL ÉCHANGES